

# Cercle du ministre pour la culture et le patrimoine

## FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

La date limite pour présenter une mise en candidature est le 31 août, 2018

Veuillez fournir les renseignements demandés ci-dessous et soumettre le présent formulaire à l'adresse [ecepublicaffairs@gov.nt.ca](mailto:ecepublicaffairs@gov.nt.ca).

Nom du candidat					
Numéro de téléphone du candidat					
Courriel du candidat					
Collectivité de résidence de candidat					
Catégorie du candidat	Jeunes <input type="checkbox"/>	Individus <input type="checkbox"/>	Aînés <input type="checkbox"/>	Groupes <input type="checkbox"/>	Organisation <input type="checkbox"/>
Nom du proposant					
Numéro de téléphone du proposant					
Courriel du proposant					
Signature du proposant					

Veuillez expliquer pourquoi vous désirez proposer la candidature de cet individu ou de ce groupe à un prix du Cercle du ministre pour la culture et le patrimoine. Décrivez comment cet individu ou ce groupe a contribué à la promotion ou à la préservation des arts ou de la culture dans votre collectivité ou votre région. Si vous manquez d'espace, veuillez joindre une feuille supplémentaire au présent formulaire.



# Cercle du ministre pour la culture et le patrimoine

## RENSEIGNEMENTS SUR LA MISE EN CANDIDATURE

Le Cercle du ministre pour la culture et le patrimoine souligne les réalisations et les contributions de Téoïois qui oeuvrent pour préserver et promouvoir les arts, le patrimoine et les cultures des Territoires du Nord-Ouest. Le Cercle du ministre pour la culture et le patrimoine favorise la prise de conscience et l'appréciation de la diversité des cultures nordiques.

Les candidats doivent être bien reconnus et respectés dans leur collectivité ou leur région pour avoir contribué de façon exceptionnelle à la préservation et à la promotion des arts et de la culture.

<b>Lauréats admissibles :</b>	
<b>Catégorie des jeunes :</b> Jeunes âgés de 25 ans et moins qui affichent une grande détermination à l'égard de la participation aux arts, de l'apprentissage et des pratiques culturelles.	<b>Catégorie des individus :</b> Individus qui font preuve d'un grand dévouement à l'égard de la préservation et de la promotion de la culture par le biais de leur participation à diverses activités liées aux arts, à la culture et au patrimoine.
<b>Catégorie des aînés :</b> Aînés âgés de 50 ans et plus, respectés pour leurs contributions ayant trait à la pratique, à la promotion, aux conseils, à l'enseignement, au leadership, à la vision ou à la participation active dans les domaines des arts, de la culture, du patrimoine et des langues.	<b>Catégorie des groupes ou des organisations :</b> Toute organisation, personne morale, institution, comité organisateur ou club de service social qui joue un rôle de premier plan dans la mise sur pied et le soutien d'activités qui soulignent l'importance des arts, de la culture et du patrimoine, les promeuvent et les préservent.

**La date limite pour présenter une mise en candidature est le 31 août, 2018.**

**Pour de plus amples renseignements, communiquez avec nous par téléphone au 867-767-9352, poste 71021, ou par courriel à [ecepublicaffairs@gov.nt.ca](mailto:ecepublicaffairs@gov.nt.ca).**

